

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_034\\_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite\\_034\\_B-11-chem | Réformes juridiques. ItemLettres patentes concernant les demandes en interdiction pour démence, fureur et prodigalité](#)

## **Lettres patentes concernant les demandes en interdiction pour démence, fureur et prodigalité**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb034\_B\_f0176

SourceBoite\_034\_B-11-chem | Réformes juridiques.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

Lettres patentes concernant les demandes  
en injonction pro dimensu, pureur et prodigalité

176

Pour unifier les usages "voulons et un  
faict que les juges s'abstiennent  
s'abstiennent sur les demandes en injonction  
pro dimensu, pureur et prodigalité, non + que  
sur les demandes en main-levées d'elles  
que sur les conclusions de la partie publique  
des sièges ni les dites demandes seront per-  
mises, et par distribution de dits sièges.  
... Faisons défense à tous juges de s'abstenir  
seuls et en leurs mandats sur les injoncti-  
ons et main-levées à peine de nullité, et  
de trois mois de prison, ni de mise à partie, et  
d'êchell."

BnF  
MSS

Tout par les ordres et interrogatoires, et  
"les procédures de pure instruction" pourront  
"partout et partout" s'observer "s'il n'y a exigence des  
cas et les usages des sièges."

Versailles . 25 Nov. 1759. (Ch. de la Cour)

Reueit J. de la Cour. T22. p. 493

*[The page contains several lines of extremely faint, handwritten text, likely bleed-through from the reverse side. The text is illegible due to its low contrast and orientation.]*